

Charte du bureau pilote de transfert de technologies

Université Frères Mentouri Constantine 1

(Tiré en partie du rapport de l'équipe
du projet SATELIT, UFMC1)

Présenté par : Prof. Abderraouf MESSAI
Responsable du BUTT-UFMC1



Plan de la présentation

1- Introduction

2- Installation du BUTT-UFMC1

3- Organisation

4- Objectifs et Priorités

5- Stratégie adoptée

- **La réglementation**
- **La phase de déploiement efficace et progressive**
- **La gouvernance et le pilotage**

6- Conclusion



Introduction

« LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EST LE PROCESSUS DE TRANSFERT FORMEL À L'INDUSTRIE, DE DÉCOUVERTES RÉSULTANT DE LA RECHERCHE DANS LE BUT DE LES COMMERCIALISER SOUS FORME DE NOUVEAUX PRODUITS ET / OU SERVICES » .

(SELON LA LOI 15-21 SUR LA RSdT)



Installation du BUTT-UFMC1

L'UFMC1, en sa qualité d'université partenaire du projet **Erasmus+Satelit** a procédé à l'installation d'un Bureau universitaire du transfert technologique (**BUTT**), sachant qu'elle dispose déjà de plusieurs structures dont les axes de travail convergent dans la dynamique de l'innovation, à savoir :

- ✓ **Le Bureau de liaison université-entreprises (BLEU)**
- ✓ **Le Centre des carrières**
- ✓ **La Maison de l'entrepreneuriat**
- ✓ **La Plateforme technologique**
- ✓ **Le FABLAB**
- ✓ **La Cellule de l'innovation.**



Installation du BUTT-UFMC1

Le BUTT de l'UFMC1 se situe sur le site du **campus Ahmed Hamani** qui abrite la faculté des sciences de la technologie et plusieurs laboratoires de recherches (électronique, automatique, électrotechnique, télécommunications, génie biomédical...etc).



Organisation

Le BUTT comporte notamment :

- Une direction;
- Un staff de soutien administratif;
- Une équipe de valorisation et transfert;
- Un comité scientifique composé de représentants académiques des différents instituts et facultés et **qui sera élargi** à ceux de l'**ANVREDET** (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche et du Développement Technologique), de l'**INAPI** (Institut National Algérien de Propriété Industrielle) et de la **CCI** (Chambre de Commerce et d'Industrie) du Rhumel.



Organisation

Le BUTT est adossé au Rectorat.

Il planifie et concrétise ses activités et collabore avec le Vice-Rectorat chargé de la formation supérieure de 3^e cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post-graduation et le Vice-Rectorat chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation et de la communication et des manifestations scientifiques.



Photos du bureau



Photos du bureau



Photos du bureau



Photos du bureau



Objectifs et priorités

- Améliorer la visibilité et le marketing des ressources scientifiques humaines et technologiques déployées par l'UFMC1 au bénéfice du milieu socio-économique;
- Détecter les besoins des industriels en matière de communication, de diagnostic et d'expertise sectorielle;
- Remédier aux difficultés que les entreprises (notamment les PME/PMI) rencontrent en matière d'identification des compétences scientifiques et technologiques existantes au niveau des structures de recherche susceptibles d'apporter des réponses à leurs besoins économiques;



Objectifs et priorités

- Assister le montage des projets de partenariat en RDI;
- Assurer le rôle de point de contact pour la collaboration entre les entreprises et les structures universitaires;
- Assister les chercheurs et les institutions dans l'instruction du processus de la protection de la propriété intellectuelle et de l'exploitation économique;



Objectifs et priorités

- Assurer le transfert à travers la commercialisation des actifs de la propriété intellectuelle, la création d'entreprises et le partenariat;
- Consolider les relations et le réseautage université/entreprises;
- Intervenir dans l'accompagnement des projets innovants en déployant plusieurs formes de communication afin de susciter les matching entre les demandes d'entreprises et l'offre de l'université.



Stratégie opérationnelle

La mise en œuvre opérationnelle du BUTT doit se faire en développant 3 axes fondamentaux:

- ❑ Une réglementation
- ❑ Une phase de déploiement efficace et progressive
- ❑ Une gouvernance et un pilotage



Stratégie opérationnelle

La Réglementation

- Mise en place d'une réglementation interne à l'université régissant tous les aspects juridiques du transfert technologique (règlements sur les brevets, conventions licences, contrats de collaboration...etc);
- Rédaction des documents nécessaires s'y afférant;



Stratégie opérationnelle

La Réglementation

La nécessité pour la propriété intellectuelle d'établir les accords de confidentialité, particulièrement :

- ✓ Les collaborations de recherche;
- ✓ Les prestations de services;
- ✓ Les contrats de transfert de technologies.



Stratégie opérationnelle

La phase de déploiement efficace et progressive

- Mener des actions de sensibilisation afin de convaincre les enseignants-chercheurs et les doctorants que le transfert de technologies est possible et qu'il permet d'apporter de bons résultats;
- Former et sensibiliser les chercheurs à la protection et à la commercialisation de la propriété intellectuelle générée par leur activité de recherche;
- Repérer les activités de recherche dont les résultats ont un potentiel de commercialisation prometteur;



Stratégie opérationnelle

La phase de déploiement efficace et progressive

- Accompagner les chercheurs dans la formulation de l'invention et la préparation de la divulgation initiant le processus de valorisation;
- Mettre en place une stratégie de développement de la relation Université-Entreprise (publique ou privée), permettant d'assurer l'ouverture du BUTT et de favoriser l'échange des connaissances.



Stratégie opérationnelle

La phase de déploiement efficace et progressive

- Envisager un programme d'encouragement des jeunes chercheurs en vue d'offrir notamment aux doctorants, des conditions favorables, leur permettant de faire de la recherche appliquée qui peut déboucher sur la création de startup (Concours, Prix,....etc).



Stratégie opérationnelle

La gouvernance et le pilotage

- Le BUTT qui joue le rôle d'une interface de proximité auprès des établissements de recherche et d'enseignement et de toute autre structure de valorisation et du transfert technologique (cellule de l'innovation, Fablab, laboratoires et unités de recherche...etc) doit notamment travailler en étroite collaboration avec le Vice-Rectorat chargé de la formation supérieure de 3e cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post-Graduation de l'UFMC1;



Stratégie opérationnelle

La gouvernance et le pilotage

- Pour une prise en charge globale de tous les aspects du processus du transfert technologique, il faut prévoir d'intégrer au sein du bureau d'autres compétences (droit et gestion des entreprises, management et marketing...etc), en plus des enseignants formés dans le cadre du projet SATELIT;



Stratégie opérationnelle

La gouvernance et le pilotage

- Mettre en place une plateforme web qui favorisera la visibilité, l'accessibilité, et la rapidité de diffusion des productions déposées au niveau du BUTT et permettra à toute structure de recherche ou chercheur de se mettre en contact avec le BUTT.



Conclusion

L'existence et les missions dévolues au BUTT le placent au centre du triplet : **transfert technologique, propriété intellectuelle et commercialisation de la recherche.**

L'importance qu'il occupe de ce fait, doit lui procurer une attention particulière de la part de tous les acteurs en jeu afin de le doter des mécanismes administratifs, scientifiques et juridiques adéquats afin de mener à bien sa mission.

